



Synthèse des transferts financiers de l'État aux collectivités locales

1. Les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales représentent 104,6 Md€ dans le PLF pour 2018

Ce montant est en augmentation de 4,4 % à périmètre courant par rapport à la LFI 2017, principalement sous l'effet de la prise en charge par voie de dégrèvement de la mesure d'exonération progressive de 80 % des foyers contribuables de la taxe d'habitation. **Hors effets de périmètre, les transferts financiers progressent de 1,2 % à périmètre constant.**

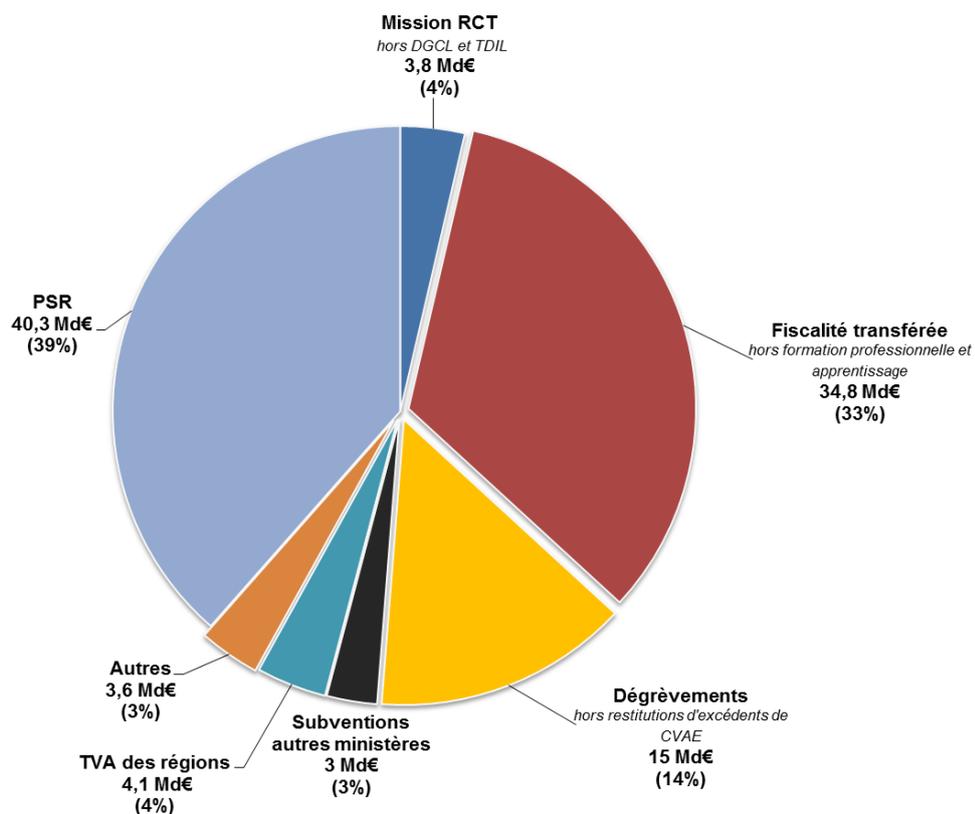


Figure 16 : Composition des transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales dans le PLF pour 2018 (104,6 Md€ à périmètre courant en AE)

Source : direction du budget

Le tableau de la page suivante détaille plus précisément la composition des transferts financiers prévus dans le PLF 2018, et les compare aux montants qui avaient été prévus dans la LFI 2017.

Note de lecture pour le tableau :

- (1) La DGF des régions et la DGD Corse sont basculées dans la TVA des régions
- (2) En PLF 2018, le périmètre des variables d'ajustement est élargi à la DCRTD du bloc communal ; le taux de minoration des variables d'ajustement est de 9,2 %.
- (3) En PLF 2018, la DSIL intègre 45 M€ de contrats de ruralité, 50 M€ de fonds de modernisation (ex TDIL) et 570 M€ de DSIL reconduite.
- (4) les TDIL sont mis en extinction et remplacés par un fonds de modernisation inclus dans la DSIL.
- (5) Les dégrèvements intègrent le dégrèvement pour la mesure d'exonération de taxe d'habitation (3 Md€)
- (6) Le PLF 2018 prévoit le financement du transfert de compétence pérenne relatifs à la protection maternelle et infantile de Mayotte (14,5 M) ainsi que le premier versement annuel étalé sur 3 ans de la régularisation au titre des années 2009-2017 (35,25 M€). Elle inclut le financement du transfert de la formation professionnelle à Mayotte (0,91 M€) ainsi que celui du transfert de l'aide sociale à l'enfance (9,5 M€).
- (7) le PLF 2018 tient compte de la compensation au titre des changements d'affectation progressifs au profit des communes prévu par la loi EROM en matière d'octroi de mer ; la Collectivité territoriale de Guyane percevra 18 M€ en 2018

Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales

SYNTHÈSE DES TRANSFERTS FINANCIERS

En millions d'euros ; en autorisations d'engagement (AE)	LFI 2017	PLF 2018 à périmètre constant	Evolution PLF 2018 constant / LFI 2017	Mesures de transfert et de périmètre en PLF	PLF 2018 à périmètre courant
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (1)	30 860	30 987	0%	-3 936	27 050
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs (DSI)	15	13	-16%	0	13
Dotation de compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	74	74	0%	0	74
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 524	5 612	2%	0	5 612
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale - en partie, variable d'ajustement (2)	2 053	2 019	-2%	0	2 019
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DotF) - variable d'ajustement (1)	536	530	-1%	0	530
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP) - variable d'ajustement (2)	51	42	-18%	0	42
Dotation élu local (DEL)	65	65	0%	0	65
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	41	41	0%	0	41
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	500	500	0%	0	500
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	326	326	0%	0	326
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661	661	0%	0	661
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire (DGCES)	3	3	0%	0	3
Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle (DCRTP) - variable d'ajustement (2)	3 099	2 859	-8%	0	2 859
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4	4	0%	0	4
Dotation de compensation de la réforme de la fiscalité à Mayotte	83	99	19%	0	99
Dotation de garantie des reversements des FDPTP - variable d'ajustement (2)	389	324	-17%	0	324
Fonds de compensation des nuisances aériennes	7	7	0%	0	7
PSR de compensation du versement transport	82	82	1%	0	82
PSR Guyane (7)	0	0	0%	18	18
TOTAL Prélèvements sur recettes	44 374	44 245	0%	-3 918	40 327
Dotation équipement des territoires ruraux (DETR)	996	996	0%	0	996
Dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements - DSIL (3)	570	665	17%	0	665
Dotation pour les titres sécurisés	18,3	40	118%	0	40
Régisseur police municipale	0,5	0,5	0%	0	1
Dotation d'insécurité	4,0	4,0	0%	0	4
Dotation de la police de la ville (lex-ODU)	150	150	0%	0	150
Dotation globale d'équipement des départements	212	212	0%	0	212
Dotation générale de décentralisation (Mission RCT)	1 617	1 617	0%	0	1 531
Dotation générale de décentralisation Communes	130	130	0%	0	130
Dotation générale de décentralisation Départements	265	265	0%	0	265
Dotation générale de décentralisation Régions (1)	994	994	0%	-86	908
Dotation générale de décentralisation Concours particuliers	228	228	0%	0	228
Subventions communes en difficulté	2	2	0%	0	2
Fonds calamités publiques	54	40	-26%	0	40
Dotation Outre-mer	138	140	1%	0	140
Fonds région	450	0	-100%	0	0
TOTAL Mission Relations avec les collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	4 213	3 866	-8%	-86	3 781
TVA des régions	0	0	0%	4 027	4 123
Total concours de l'Etat en faveur des collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	48 587	48 111	-1%	22	48 230
Subventions de fonctionnement et d'équipement aux collectivités des autres ministères (5)	3 282	2 954	-10%	0	2 954
Subventions pour travaux divers d'intérêt local (TDL) (4)	82	0	0%	0	0
Contrepartie de divers dégrèvements législatifs (5)	11 179	11 986	7%	3 040	15 026
Produit des amendes de police de la circulation et des radars	665	517	-22%	0	517
Transferts financiers de l'Etat, hors fiscalité transférée et formation professionnelle	63 804	63 568	0%	3 062	66 727
Fiscalité transférée au titre de l'acte I de la décentralisation (loi du 7 janvier 1983)	11 333	12 507	10,4%	0	12 507
Cartes grises (régions)	2 174	2 244	3%	0	2 244
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (hors DMTO-RTP)	9 159	10 263	12%	0	10 263
Fiscalité transférée au titre de l'acte II de la décentralisation	12 701	12 693	-0,1%	0	12 693
Quote-part de TICPE (départements) - loi n°2003-1200 du 18 décembre 2003 et loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 (RM/RSA)	5 861	5 861	0%	0	5 861
Acte II hors RSA (principalement loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales - LRL) et compensation de la suppression de la "vignette"	6 840	6 832	-0,1%	0	6 832
dont quote-part de TICPE (régions)	3 555	3 351	-6,8%	0	3 351
dont quote-part de TICPE (départements)	672	679	1%	0	679
dont quote-part de TSCA (départements)	2 613	2 802	7%	0	2 802
Fiscalité transférée suite à la réforme de la fiscalité directe locale	7 310	7 397	0%	0	7 397
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (départements)	3 384	3 409	0%	0	3 409
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) (communes)	771	772	0%	0	772
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (DMTO-RTP)	576	645	12%	0	645
Frais de gestion (TH, TFPB, TFPNB)	2 570	2 571	0%	0	2 571
Fiscalité transférée à divers titres	1 121	1 180	9,1%	54	1 234
Quote-part de TSCA au titre de l'article 53 de la LFI pour 2005 (SDIS - départements)	1 037	1 096	6%	0	1 096
Quote-part de TSCA au titre de l'article 111 de la LFR pour 2006 (BMP de Marseille)	10	10	0%	0	10
Quote-part de TICPE attribuée au Département de Mayotte (6)	26	26	0%	51	78
Quote-part de TICPE liée aux lois MAPTAM et NOTRe	48	48	0%	3	51
Fiscalité transférée au titre du pacte de confiance et de responsabilité					
Frais d'assiette et de recouvrement de la TFPB au profit des départements (fonds de compensation périmée)	951	959	1%	0	959
Total Fiscalité transférée hors formation professionnelle et apprentissage	33 416	34 737	4,0%	54	34 791
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	3 015	3 093	2,6%	0	3 093
Panier de ressources au profit des régions dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle	957	964	0	0	964
dont quote-part de TICPE formation professionnelle	305	309	1%	0	309
dont frais de gestion de la TH, de la CVAE et de la CFE	652	655	0%	0	655
Panier de ressources au profit des régions au titre de l'apprentissage	2 057	2 129	3,5%	0	2 129
dont Fonds régional de l'apprentissage	1 726	1 793	4%	0	1 793
dont CAS FNDMA	1 573	1 633	4%	0	1 633
dont part variable (10)	0	243	0%	0	243
dont part fixe (11)	1 573	1 390	-12%	0	1 390
dont TICPE financement de l'apprentissage	193	190	-2%	0	190
dont TICPE Prime à l'embauche	235	238	1%	0	238
dont TICPE - TPE Jeunes apprentis	96	98	3%	0	98
TOTAL Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales	100 235	101 398	1,2%	3 116	104 611

Tableau 5 : Transferts financiers de l'État aux collectivités locales en dans le PLF pour 2018

Source : direction du budget

2. Historiquement en hausse sur période longue, les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales sont restés quasi-stables sur la période récente en dépit de la baisse des concours financiers

- a) À périmètre courant, le montant de l'ensemble des transferts financiers de l'État aux collectivités inscrit en LFI a augmenté de +31,7 % entre 2003 et 2017¹⁵, soit +2,4 % par an en moyenne hors mesures de décentralisation

Cette évolution est principalement due au dynamisme des dégrèvements et de la fiscalité transférée, les concours financiers de l'État aux collectivités locales demeurant pour leur part quasiment stables. La dynamique d'augmentation des dégrèvements sera accentuée en 2018 avec la prise en charge par l'État des moindres ressources des collectivités locales du fait de la réforme de la taxe d'habitation.

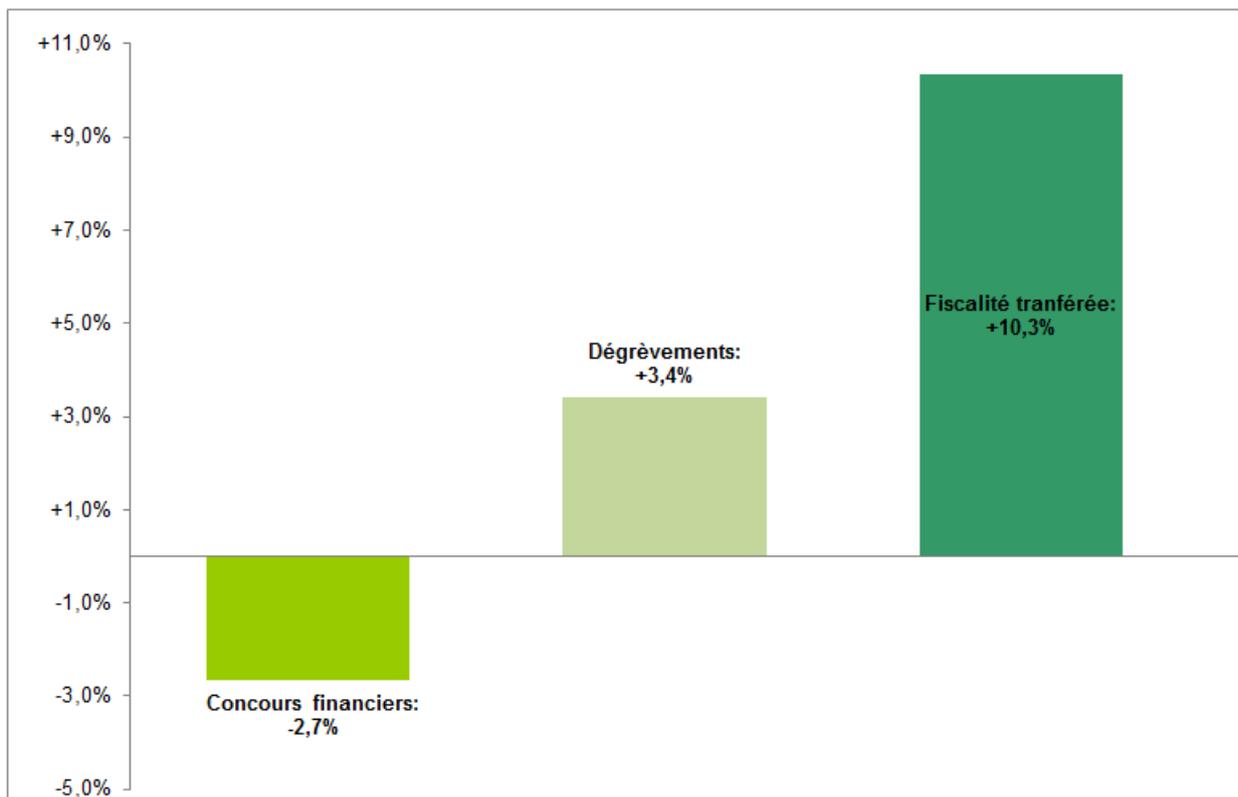


Figure 17 : Évolution annuelle moyenne des principales composantes des transferts hors décentralisation entre 2010 et 2018, en LFI¹⁶

Source : calculs direction du budget

¹⁵ Hors compensation relais de la taxe professionnelle en 2010 (31,8 Md€ en LFI 2010).

¹⁶ En LFI de 2010 à 2017 puis en PLF 2018. En PLF 2018, les concours financiers incluent la TVA des régions.

Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales

SYNTHÈSE DES TRANSFERTS FINANCIERS

b) Sur la période récente, les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales sont restés quasi-stables en dépit de la CRFP mise en œuvre entre 2014 et 2017

Malgré une baisse de près de -11,2 Md€ des PSR due à la CRFP appliquée à la DGF, la baisse des transferts financiers atteint -1,6 Md€ entre 2013 et 2017.

En millions d'euros ; en autorisations d'engagement (AE)	Exécution 2013	Exécution 2014	Exécution 2015	Exécution 2016	LFI 2017	Var. 2017/2013 en %	Var. 2017/2013 en %
Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (1)	41 503	40 117	36 645	33 305	30 860	-10 643	-25,6%
Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (1)	21	21	17,2	13	15	-6	-28,3%
Dotations de compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	22	20	76	62	74	52	235,4%
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 575	5 911	5 615	5 216	5 524	-50	-0,9%
Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale - en partie, variable d'ajustement (2)	1 862	1 789	1 894	1 636	2 053	192	10,3%
Dotations pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (Dot*) - variable d'ajustement (1)	817	736	650	629	536	-280	-34,3%
Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP) - variable d'ajustement (2)	367	292	193	163	51	-317	-86,2%
Dotations au local (DEL)	65	65	65	65	65	0	0,0%
Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	36	39	36	44	41	5	12,4%
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	499	501	500	500	500	1	0,2%
Dotations départementales d'équipement des collèges (DDEC)	326	326	326	326	326	0	0,0%
Dotations régionales d'équipement scolaire (DRES)	661	661	661	661	661	0	0,0%
Dotations globales de construction et d'équipement scolaire (DGCS)	3	3	2,7	3	3	0	0,0%
Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	2	3	4	4	4	2	100,0%
Dotations de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle (DCRTP) - variable d'ajustement (2)	3 331	3 325	3 324	3 324	3 099	-231	-6,9%
Dotations de compensation relais de la réforme de la TP	69	3	0	0	0	-66	-95,8%
Dotations de compensation des produits syndicaux fiscalisés	2	1	0	0	0	-1	-50,0%
Dotations de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	3	3	3	3	4	1	16,1%
Dotations de compensation de la réforme de la fiscalité à Mayotte	83	83	83	83	83	0	0,0%
Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (corrections années antérieures)	22	22	22	22	22	0	0,0%
Dotations de garantie des reversements des FDP - variable d'ajustement (2)	406	505	425	423	389	-19	-4,7%
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	0	0	6,8	7	7	7	100,0%
PSR de compensation du versement transport	0	0	0	0	82	82	100,0%
PSR Guyane (7)	0	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL Prélèvements sur recettes	55 574	54 426	50 528	46 465	44 374	-11 199	-20,2%
Dotations équipement des territoires ruraux (DETR)	570	569	767	763	996	426	74,7%
Dotations de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements - DSIL (3)	0	0	0	791	570	570	100,0%
Dotations pour les titres sécurisés	18	18	17,7	19	18,3	0,6	3,2%
Régisseur police municipale	0,4	0	0,4	0	0,5	0,1	18,2%
Dotations d'insularité	0	0	0	0	4,0	4,0	100,0%
Dotations de la politique de la ville (ex-DDU)	71	98	95	89	150	79	111,0%
Dotations globales d'équipement des départements	211	210	207	151	212	1	0,3%
Dotations générales de décentralisation (Mission RCT)	1 527	1 608	1 597	1 625	1 617	90	5,9%
- Dotations générales de décentralisation Communes	731	730	713	745	730	0	-0,3%
- Dotations générales de décentralisation Départements	270	271	264	266	265	-4	-1,6%
- Dotations générales de décentralisation Régions (1)	907	983	994	995	994	87	9,6%
- Dotations générales de décentralisation Concours particuliers	220	224	226	212	228	8	3,6%
Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées + FSJU + autres subventions	8	3	2	1	0	-8	-100,0%
Subventions communes en difficulté	2	1	5	2	2	0	-18,1%
Fonds calamités publiques	29	39	63	23	54	25	86,2%
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) (4)	0	0	0	51	51	51	100,0%
Dotations Outre-mer	153	145	150	139	139	-14	-9,2%
Fonds région	0	0	0	0	450	450	100,0%
TOTAL Mission Relations avec les collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	2 590	2 692	2 905	3 651	4 213	1 623	62,7%
Total concours de l'État en faveur des collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	58 164	57 118	53 433	50 115	48 587	-9 576	-16,5%
Subventions de fonctionnement et d'équipement aux collectivités des autres ministères (5)	1 698	2 505	3 728	4 230	3 262	-1 594	-94,4%
Subventions pour travaux divers d'intérêt local (TDIL) (4)	92	81	78	74	92	0	-0,3%
Compartie de divers dégradements légalisés (6)	10 455	10 695	10 913	11 998	11 179	724	6,9%
Produit des amendes de police de la circulation et des radars	598	671	638	637	665	67	11,1%
Transferts financiers de l'État, hors fiscalité transférée et formation professionnelle	70 997	71 070	68 780	67 115	63 804	-7 192	-10,1%
Transferts financiers de l'État, hors subventions de fonctionnement et d'équipements des autres ministères, hors fiscalité transférée et formation professionnelle (7)	83 830	85 022	84 127	84 115	60 523	-23 307	-27,8%
Fiscalité transférée au titre de l'acte I de la décentralisation (loi du 7 janvier 1983)	8 874	9 444	10 731	11 508	11 333	2 459	27,7%
Cartes grises (régions)	2 042	2 077	2 086	2 187	2 174	133	6,5%
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (hors DMT0-RTP)	6 832	7 367	8 645	9 321	9 159	2 327	34,1%
Fiscalité transférée au titre de l'acte II de la décentralisation	12 200	12 246	12 505	12 696	12 701	501	4,1%
Quote-part de TICPE (départements) - loi n°2003-1200 du 18 décembre 2003 & loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 (RMURSA)	5 853	5 861	5 861	5 861	5 861	8	0,1%
Acte II hors RSA (principalement loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales - LRL) et compensation de la suppression de la "Jagette"	6 347	6 385	6 644	6 835	6 840	493	7,8%
- dont quote-part de TICPE (régions)	3 202	3 243	3 452	3 466	3 559	357	11,0%
- dont quote-part de TICPE (départements)	654	659	664	671	672	18	2,7%
- dont quote-part de TSCA (départements)	2 492	2 493	2 529	2 698	2 613	121	4,8%
Fiscalité transférée suite à la réforme de la fiscalité directe locale	6 517	6 639	6 926	7 063	7 310	793	12,2%
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (départements)	3 184	3 198	3 285	3 283	3 394	211	6,6%
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) (communes)	708	718	737	748	771	63	8,8%
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (DMT0-RTP)	429	463	543	586	576	146	34,1%
Frais de gestion (TH, TFPB, TFPNB)	2 196	2 260	2 361	2 445	2 570	373	17,0%
Fiscalité transférée à divers titres	1 006	1 017	1 030	1 153	1 121	115	11%
Quote-part de TSCA au titre de l'article 53 de la LFI pour 2005 (SDIS - départements)	987	987	1 003	1 055	1 037	49	5,0%
Quote-part de TSCA au titre de l'article 11-II de la LFR pour 2006 (BMP de Marseille)	10	10	10	10	10	0	0,0%
Quote-part de TICPE attribuée au Département de Mayotte (6)	9	20	17	67	26	18	198,6%
Quote-part de TICPE liée aux lois MAPTAM et NOTRe	0	0	0	21	48	48	100,0%
Fiscalité transférée au titre du pacte de confiance et de responsabilité	0	0	0	0	0	0	0%
Frais d'assiette et de recouvrement de la TFPB au profit des départements (fonds de compensation pérorquée)	0	841	866	900	951	951	100,0%
Total Fiscalité transférée hors formation professionnelle et apprentissage	28 597	30 186	32 058	33 320	33 416	4 819	16,9%
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	2 271	2 219	2 836	2 925	3 015	744	32,8%
DGD formation professionnelle	1 451	0	0	0	0	-1 451	-100,0%
- dont formation professionnelle	907	0	0	0	0	-907	-100,0%
- dont prime d'apprentissage	550	0	0	0	0	-550	-100,0%
Panier de ressources au profit des régions dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle	0	901	916	936	957	957	100,0%
- dont quote-part de TICPE formation professionnelle	0	330	301	320	305	305	100,0%
- dont frais de gestion de la TH de la CVAE et de la CFE	0	571	616	616	652	652	100,0%
Panier de ressources au profit des régions au titre de l'apprentissage	820	1 318	1 920	1 989	2 057	1 238	151,0%
- dont Fonds régional de l'apprentissage	820	1 179	1 641	1 654	1 726	907	110,6%
- dont CAS FNDIA	0	0	0	0	1 573	1 573	100,0%
- dont TICPE financement de l'apprentissage	0	0	146	152	153	153	100,0%
- dont TICPE Prime à l'embauche	0	139	279	239	235	235	100,0%
- dont TICPE - TPE Jeunes apprentis	0	0	0	0	36	36	100,0%
TOTAL Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales	101 864	103 475	103 675	103 361	100 235	-1 629	-1,6%

Tableau 6 : Transferts financiers exécutés entre 2013 et 2016 et en LFI pour 2017

Source : direction du budget

À compter de 2014, les concours financiers ont connu une inflexion du fait de l'association des collectivités au redressement des finances publiques. La DGF a ainsi baissé de 1,5 Md€ en 2014, de 3,7 Md€ en 2015, de 3,3 Md€ en 2016 et de -2,4 Md€ en 2017. Au total, les concours financiers ont diminué en exécution de -8,05 Md€ entre 2013 et 2016. Si l'on tient compte des montants votés en LFI 2017, la diminution entre 2017 et 2013 s'est élevée à -9,6 Md€.

Or cette diminution des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales à compter de 2013 n'a pas eu pour effet de diminuer le montant total des transferts financiers, qui est demeuré quasiment stable¹⁷ (-1,6 Md€).

Cette stabilité démontre que, hors concours financiers, les transferts de l'État aux collectivités territoriales sont demeurés très dynamiques sur la période récente.

Ce dynamisme a notamment concerné les produits de la fiscalité transférée (+4,8 Md€ hors formation professionnelle et apprentissage), dont en particulier +2,3 Md€ pour les seuls droits de mutation à titre onéreux (DMTO), ainsi que les contreparties de dégrèvements d'impôts locaux décidés par voie législative (+ 0,7 Md€).

En ce qui concerne en particulier l'exécution des transferts financiers en 2016 (dernier exercice connu), on observe une stabilisation par rapport à 2015 (103,4Md€ contre 103,6 Md€ en AE, soit une diminution limitée à -0,5 Md€), malgré une nouvelle baisse des concours financiers de l'État (- 3,3 Md€)

Cette évolution résulte des mouvements suivants :

- Les PSR ont diminué de -3,4 Md€ en 2016 principalement à cause de la DGF (-3,3 Md€) et du FCTVA (-0,4 Md€).
- Les crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » ont augmenté de 0,7 Md€, essentiellement grâce à la création d'une nouvelle dotation d'investissement, la dotation de soutien à l'investissement local (0,8 Md€ en AE).
- La fiscalité transférée (hors formation professionnelle et apprentissage) a augmenté de +1 Md€ (hausse en valeur), confirmant le dynamisme observé sur les précédents exercices.
- Les dégrèvements de fiscalité directe locale par voie législative ont augmenté de +1,1 Md€.
- Les subventions des autres ministères ont augmenté de +0,6 Md€.

3. Les transferts financiers constatés en exécution ont été la plupart du temps supérieurs aux prévisions inscrites en loi de finances initiale

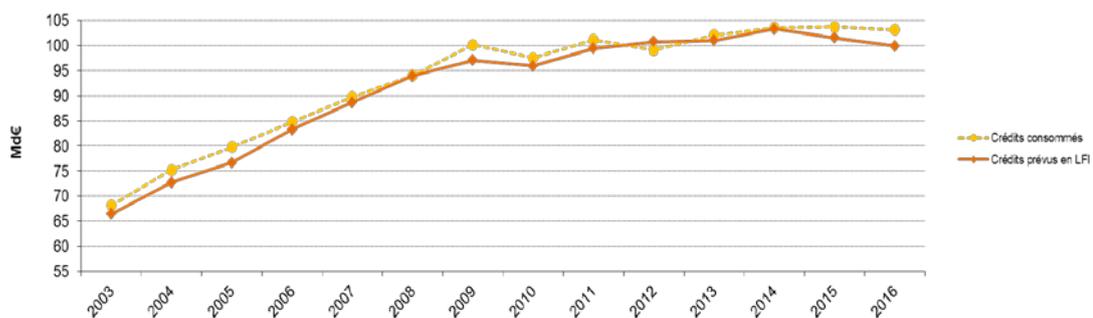


Figure 18 : Comparaison des transferts financiers prévus et exécutés

Source : données d'exécution DGFIP, calculs direction du budget

A périmètre courant, les crédits alloués aux collectivités locales en gestion sur la période 2003-2016 sont en moyenne supérieurs d'environ 2 % aux montants inscrits en LFI. **Les subventions des ministères, les dégrèvements de fiscalité directe locale et la fiscalité transférée, qui ne représentent en moyenne qu'un tiers du total des crédits (même si cette proportion est en hausse dans la période récente), expliquent près de 70 % de l'écart entre prévision et exécution.** En effet, ces trois sous-ensembles sont difficilement évaluables. Pour les dégrèvements et la fiscalité transférée, les montants inscrits en LFI sont des évaluations reposant sur des prévisions d'évolutions des bases et des taux d'imposition concernés. Pour les subventions ministérielles, l'inscription au stade de l'élaboration du PLF des crédits susceptibles d'être dépensés au bénéfice des collectivités locales correspond également à une prévision de consommation des crédits.

Par ailleurs, des écarts peuvent être constatés en ce qui concerne l'exécution du FCTVA par rapport au montant voté en LFI compte tenu du caractère difficilement évaluable de ce dispositif.

¹⁷ Les données figurant dans le tableau ci-après sont des données d'exécution pour les années 2013 à 2016 et les montants inscrits en LFI pour l'année 2017, dont les données d'exécution ne sont pas encore connues.